

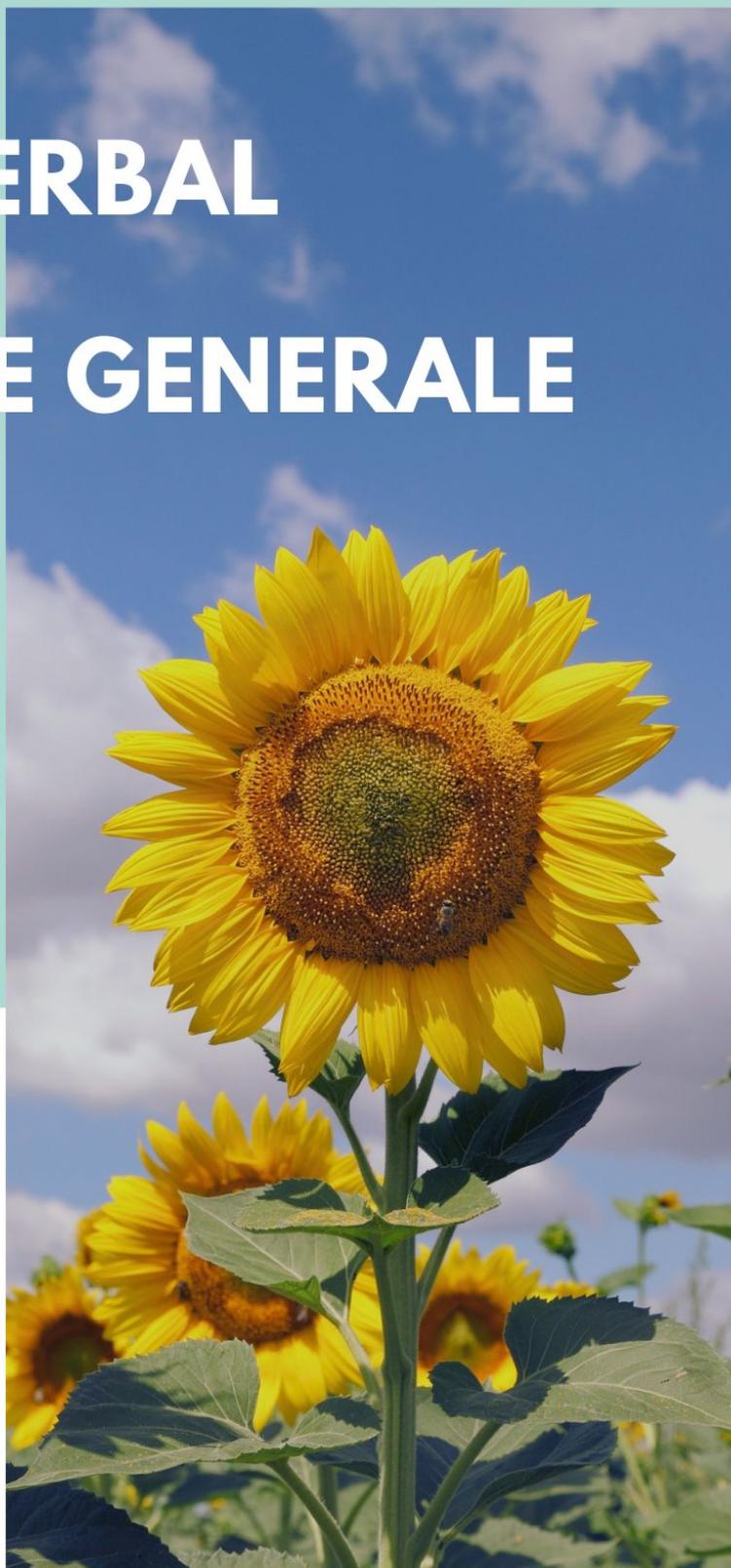


MSA POITOU



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE 2023



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

SOMMAIRE



1^{ère} partie :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE PAR LE PRESIDENT ...	3
2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022.....	3
3. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2022	4
4. PRESENTATION ET VOTE DES RESOLUTIONS FINANCIERES	4
5. PRESENTATION ET VOTE DES VŒUX EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	5-6
6. RAPPORT MUTUALISTE	6
7. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT	7-9
8. OUVERTURE DE LA DISCUSSION GENERALE	9-10

2^{ème} partie :

9. TABLE RONDE SUR LE THEME « Monde agricole, monde rural : changer nos regards pour préparer demain, j'agis pour la prévention du mal-être ».....	11
10. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	11

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA MSA POITOU 2023

L'Assemblée Générale Statutaire de la MSA POITOU s'est déroulée le mardi 25 avril 2023 de 9 h 30 à 13 h 00, à la Salle de l'Hélianthe à La Crèche dans les Deux-Sèvres.

Monsieur GAUTIER ouvre la séance à 9 h 30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE PAR LE PRESIDENT

Monsieur GAUTIER ouvre la séance à 9 h 30. Il remercie l'ensemble des personnalités présentes et dresse la liste des personnalités excusées.

Sont présents à ses côtés :

- Catherine AUGRAND, première Vice-Présidente,
- Pierre PIGEON, Directeur Général de la MSA POITOU,

Le quorum est de 70 délégués présents. Le nombre de présents est de 73 délégués.
Le quorum est donc atteint, l'Assemblée Générale peut se dérouler valablement.

Monsieur GAUTIER informe que l'Assemblée Générale s'articulera autour de deux parties :

1^{ère} partie : partie statutaire avec l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 avril 2022, le rapport d'activité 2022, la présentation des résolutions financières, l'adoption des vœux, le rapport mutualiste et le rapport moral du Président suivi de la discussion générale.

2^{ème} partie : table ronde sur le thème « Monde agricole, monde rural : changer nos regards pour préparer demain, j'agis pour la prévention du mal-être », table ronde animée par Sébastien CAILLAUD de la MSA POITOU.

Monsieur GAUTIER désigne Pierre PIGEON, Directeur Général, comme Secrétaire de séance et informe de la présence des trois assesseurs.

- 1^{er} collègue : Xavier MOREAU – Réseau des élus de Châtelleraut
- 2^{ème} collègue : Mickaël PAQUET – Réseau des élus de Melle
- 3^{ème} collègue : Karine TOURAINÉ – Réseau des élus de Bressuire

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2022

Le Président rappelle que ce procès-verbal était consultable sur le Site Internet de la MSA POITOU et qu'il a été également adressé par courrier aux délégués sans courriel.

Résultat des votes :

Pour : ensemble des présents

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022 est approuvé à l'unanimité

3. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2022

Le rapport d'activité 2022 est présenté sous forme de vidéo et la plaquette a été remise à l'entrée lors de l'émergement.

Le Président passe à l'approbation du procès-verbal.

Résultat des votes :

Pour : 56

Contre : 17

Abstentions : 0

Le rapport d'activité 2022 de la MSA POITOU est approuvé.

4. PRESENTATION ET VOTE DES RESOLUTIONS FINANCIERES

Monsieur PIGEON présente les résolutions financières :

PREMIERE RESOLUTION : Constatation des résultats

L'Assemblée Générale constate que le résultat de l'exercice 2022 s'élève à :

- Fonds National de Gestion Administrative (FNGA) : 0 €
- Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale (FNASS): 0 €

Depuis le 1er janvier 2014, les MSA fonctionnent au coût net de gestion.

- Fonds National de Prévention des Risques Professionnels (FNPR) :
Résultat de la Santé et Sécurité au Travail : EXCEDENT DE 67 006,20 €

Résultat des votes :

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 0

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat

Conformément à l'article D.723-231 du Code Rural, les résultats déficitaires constatés pour la médecine du travail sont apurés par imputation sur la réserve du service de santé au travail.

Cette réserve est limitée à 50 % des dépenses annuelles faites au cours du dernier exercice au titre de la Santé Sécurité au Travail.

Il convient donc d'ajuster les postes de réserves de la façon suivante :

- Affectation du résultat de 67 006,20€ à la réserve

Après prise en compte de ces opérations d'affectation, le montant des capitaux propres s'élève alors à :

- Montant de la réserve de santé au travail : 918 529,76 €
- Montant du report à nouveau : 0€

Résultat des votes :**Pour : 73****Contre : 0****Abstentions : 0****Les deux résolutions financières sont adoptées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.****5. PRESENTATION ET VOTE DES VŒUX EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Président passe la parole à Madame AUGRAND, 1^{ère} Vice-Présidente pour la lecture des vœux.

1er vœu : Au vu de la perspective du report de l'âge de départ à la retraite nous tenons à soulever plusieurs inquiétudes :

- Comment sera prise en compte la pénibilité pour les chefs d'exploitations et les salariés ?
- Quelles mesures sont envisagées :
 - pour accompagner les exploitants en difficultés économiques qui auront à travailler deux ans de plus ?
 - et plus généralement pour maintenir l'emploi dans le monde agricole ?

Pour accompagner les exploitants et les salariés dans la perspective d'un départ à la retraite repoussé de 2 ans, nous demandons des moyens renforcés pour réduire la pénibilité du travail et préserver la santé physique et mentale :

- ✓ des moyens humains :
 - médecins du travail, infirmiers en santé et des conseillers en prévention,
 - mais aussi des conseillers en actions sociale pour accompagner les exploitants en difficultés sociales ou en précarité,
- ✓ des moyens financiers dont :
 - des aides à l'investissement pour améliorer les conditions de travail,
 - des aides à la reconversion pour des entrepreneurs et des salariés ne pouvant plus assumer physiquement leur travail,
 - des soutiens pour accompagner les agriculteurs en difficultés financières.

Pour nous, l'usure professionnelle ne doit pas être une fatalité et seule cette prise de conscience forte permettra d'améliorer la qualité de vie au travail afin qu'exploitants et salariés finissent leur carrière en bonne santé.

Elle est indispensable à l'attractivité des métiers en agriculture et donc au maintien de l'emploi en milieu rural.

Résultat des votes :**Pour : 73****Contre : 0****Abstentions : 0****Ce vœu est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

2ème vœu : La COG ayant été négociée avant le contexte inflationniste, la ligne directrice des -5% par an sur le chapitre B n'est pas tenable. Nous demandons un réajustement du budget prenant en compte l'inflation.

Résultat des votes :**Pour : 73****Contre : 0****Abstentions : 0**

Ce vœu est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

3ème vœu : Le mutualisme est une valeur essentielle de la MSA. Les délégués, acteurs des territoires et de proximité, demandent le maintien du budget consacré à la vie mutualiste et des moyens affectés à leurs actions. Les délégués considèrent que la vie mutualiste mérite un budget spécifique qui dépasse les limites du budget de fonctionnement du chapitre « B ».

Résultat des votes :

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 0

Ce vœu est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

6. RAPPORT MUTUALISTE

Le Président passe la parole à Madame FREJOUX, Présidente de la Commission Mutualiste Vie des Elus (CMVE).

« Je tiens à remercier tous les élus MSA et personnes ressources pour leur investissement dans la vie mutualiste en 2022. Vous êtes des acteurs, engagés dans la vie locale, au travers de 2 missions :

** Celle de relai entre les adhérents et la MSA pour faire connaître les besoins, les aides et services.*

** Celle de porteur de projets pour répondre aux besoins des territoires et adhérents.*

En 2022, vous avez créé 11 actions de proximité en MSA POITOU.

La prévention santé est un axe majeur des réseaux d'élus.

Lors du confinement, la CMVE avait élaboré une web-conférence pour avoir quelques outils pour prendre soin de soi. Lorsque les actions ont pu redémarrer sur le terrain, chaque réseau a choisi des thématiques selon des besoins identifiés : ambroisie, risques psychosociaux, prendre soin de sa santé, les aidants.

6 actions ont été créées. Elles ont attiré 413 participants. Merci aux 61 élus impliqués !

La prévention des risques professionnels est l'autre axe majeur d'action des réseaux d'élus.

Prendre soin de soi, c'est aussi préserver sa santé au travail. Les Conseillers en Prévention des risques Professionnels de la MSA et nos partenaires apportent leurs conseils et permettent les échanges entre professionnels.

5 actions ont été créées. Vous avez sensibilisé 122 participants. Merci aux 47 élus impliqués !

La vie mutualiste, ce sont aussi des évènements en MSA POITOU !

En octobre 2022, pour la première fois les délégués des 35 MSA se sont mobilisés sur une thématique commune « engagés pour l'alimentation ». Pour aller au-devant de la population et se faire connaître, 2 marchés de producteurs ont été organisés en MSA POITOU.

En amont des marchés, 11 interviews des producteurs locaux ont été réalisées par des délégués MSA afin de promouvoir les productions locales et faire connaître leur rôle de délégué.

Le jour des marchés, 52 élus ont participé aux visites des caisses Chauray et Poitiers pour rencontrer le personnel MSA et mieux assurer le rôle de relai sur le territoire. Certains ont ensuite animé le stand MSA pendant que d'autres en ont profité pour faire leur marché !

Enfin, en novembre 2022, les personnes actives des réseaux d'élus ont été invitées au rassemblement des élus ! Cet évènement annuel permet de se retrouver entre réseau d'élus, faire connaissance, découvrir et échanger nos expériences. Vous avez été nombreux et nous vous attendons aussi nombreux au prochain rassemblement jeudi 16 novembre 2023 !

Au final, 224 élus se sont impliqués !

Félicitations aux élus MSA et aux personnes ressources !

Pour en savoir plus sur les actions des élus et l'actualité, rdv sur « Mon appli élus MSA » et le site national « élus MSA pour les territoires »

Le Président remercie Madame FREJOUX, ainsi que l'ensemble des délégués pour leur participation aux actions sur les territoires.

7. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président fait lecture de son rapport moral.

« L'année 2022 ou l'année d'un challenge réussi

Le retour d'actions nombreuses avec une forte implication des élus nous a conforté dans notre modèle mutualiste basé sur l'engagement de nos délégués répartis sur tout le territoire MSA POITOU. La remobilisation des élus est d'autant plus marquante qu'elle se situe juste après le COVID qui a freiné ou bloqué nombre de rassemblements en physique. Catherine FREJOUX vient de nous faire le compte rendu de cette vie mutualiste riche et porteuse d'avenir.

Le Conseil d'Administration en action

Tout au long de l'année, votre Conseil d'Administration travaille pour mettre en œuvre la politique de protection sociale et extra-légale de la MSA POITOU, je voudrais mettre en avant ici ces différentes commissions :

- La Commission Mutualiste Vie des Elus dont vous avez entendu le rapport précédemment par la Présidente
- La Commission de Recours Amiable, sous la Présidence de Philippe BOUCHER, qui décide des suites à donner aux réclamations des assurés portant sur l'application de la protection sociale agricole, commission qui, sur délégation du Conseil, traite les demandes de remises de pénalités ou majorations de retard et des échéanciers de paiement
- Le Comité de Protection Sociale des Salariés, sous la Présidence de Jean-François POIRAUD, comité qui étudie et donne des avis sur toutes les questions concernant la protection sociale des salariés, en particulier sur la prévention des risques professionnels, et met en œuvre le Plan Santé Sécurité au Travail
- Le Comité de Protection Sociale des Non Salariés, sous la présidence de Vincent MORISSET, donne des avis sur la protection sociale des non salariés et propose la répartition des aides aux différentes filières suivant les enveloppes attribuées par l'Etat.
- Et enfin le Comité d'Action Sanitaire et Sociale, en co-présidence avec Hélène GUINUT et Chantal DEHALLE-PETIT, qui oeuvre dans le champ du sanitaire et du social (règlement intérieur des aides, subventions, prêts, contribution aux politiques publiques...)

Et à côté de la MSA POITOU, il ne faut pas oublier nos partenariats avec les associations du Groupe MSA.

Le Groupe MSA

Le Groupe MSA avec ses associations est une carte majeure dans notre jeu pour réussir les objectifs que nous nous sommes fixés. Permettez-moi de vous les citer :

- MSA Service, association multi-activité au service de la prévention, de l'innovation et du développement des actions de formation professionnelle,
- PVS, qui garantit le maintien à domicile de centaines de nos aînés avec son activité Téléassistance et Portage de repas,

- PSA, association spécialisée dans la prévention des risques auprès des exploitants agricoles vous accompagne dans la prévention des risques professionnels,
- et enfin l'ASEPT Poitou, fondée avec les Caisses Primaire d'Assurance Maladie qui assurent les actions du Bien Vieillir, le réseau Sentinelles, des actions de prévention santé jeunes ou d'aide aux aidants.

Quelques faits marquants de l'année 2022

La Grippe Aviaire

L'actualité marquante pour l'économie de notre territoire aura été sans aucun doute l'épidémie de grippe aviaire qui a plongé de nombreux éleveurs, entreprises et salariés dans des difficultés financières importantes et des inquiétudes fortes concernant l'avenir. La MSA POITOU a été là pour accompagner les acteurs de la filière avicole aux cotés de la DDT, de la Chambre d'Agriculture et des partenaires économiques de la filière. Je cite pour exemple :

- la prise en charge de cotisations : 630 éleveurs concernés
- des aides de l'action sociale : de 300 euros versés aux salariés et aux exploitants sous conditions de ressources
- la gestion du RSA dérogatoire "grippe aviaire" pour les éleveurs en partenariat avec le Conseil Départemental des Deux Sèvres financeur de la mesure
- l'animation de réunions de terrain avec le RESA et Solidarité Paysans
- la mise en place d'un numéro unique pour les aviculteurs

Nous avons aussi accompagné les agriculteurs impactés par la grêle, le gel et la sécheresse.

A la demande de l'Etat, la MSA POITOU a fait partie intégrante du plan résilience avec une enveloppe de 2 808 573 euros répartie par une prise en charge de cotisations à 1 429 bénéficiaires.

La MSA POITOU a encore une fois joué son rôle d'amortisseur de crise, notamment pour accompagner les éleveurs fragilisés psychologiquement.

La mise en place du plan mal être

Cette année, j'ai eu l'honneur de participer avec Madame la Préfète des Deux sèvres et Monsieur le Préfet de la Vienne à la mise en route du plan mal être dans les deux départements. Pour réaliser le diagnostic préalable, la MSA POITOU a accueilli un chargé d'étude en la personne d'Emmanuel GUEU qui occupe le poste de référent Mal Être pour les deux départements

Nous lui souhaitons la bienvenue, vous allez faire sa connaissance dans les suites de cette assemblée.

Et pour terminer mes propos, je voudrais aborder l'insécurité, au travers des

Manifestations violentes

Les récents événements violents qui ont eu lieu à Ste Soline ont marqué les riverains et agriculteurs du secteur. Les familles, les enfants, les épouses, tout le monde vit très mal la mise à l'index par les médias, plus proche de l'imagerie d'Epinal que de la réalité vécue sur le terrain.

A cela, je rajouterai les contre-vérités proférées par les opposants relayés par les mêmes médias s'en faisant l'écho sans aucune vérification. Ce sont aussi les enfants à l'école qui sont montré du doigt par leurs petits camarades, quand ce ne sont pas les adultes qui en rajoutent « une couche ».

Dignité et courage

Par ces deux mots, je tiens à souligner l'attitude des familles d'agriculteurs de Ste Soline face à un tel déferlement de violence.

Psychologiquement éprouvés, la MSA sera à leurs côtés s'ils expriment le besoin d'un accompagnement. Il n'y a pas de honte à exprimer son mal être. Libérer ses ressentis par la parole auprès de gens formés pour, peut permettre d'éviter le pire. J'entends par là répondre à la violence par la violence.

Pour résumer l'état d'esprit de notre pays où le romantisme révolutionnaire l'emporte souvent sur la vérité historique. France où un homme soi-disant humoriste sur une radio du service public qualifie les blacks blocks de sans culottes. Pays où il y a moins d'un mois un terroriste d'action directe condamné pour meurtre, en liberté conditionnelle s'exprimait devant une quarantaine d'étudiants et d'un élu d'ultra gauche.

J'ai trouvé cette citation de Dostoievski

“ Les démons”

“ Quelle tristesse et quelle colère s'emparent de toute votre âme quand une grande idée, que vous-même, saintement vous vénerez depuis longtemps, est reprise par des incapables qui viennent l'exhiber à d'autres imbéciles comme eux, l'exhiber dans la rue, et que soudain vous la retrouvez au marché aux puces, méconnaissable, souillée, présentée sous un jour absurde, de biais, sans harmonie, hochet pour enfants stupides “

Pour finir, je tiens à remercier :

- tous les délégués pour leur dynamique,
- mes collègues administrateurs pour leur engagement,
- l'équipe de direction pour me supporter presque au quotidien
- et les salariés de la caisse pour leur implication et pour faire en sorte que ce guichet reste unique.

Vous pouvez les applaudir.

Je vous remercie de votre attention. »

8. OUVERTURE DE LA DISCUSSION GENERALE

Monsieur GAUTIER donne la parole aux délégués.

Monsieur Laurent RENAUD, administrateur et délégués sur le canton de Chasseneuil-du-Poitou :

« Le projet de contre-réforme des retraites va impacter nos assuré(e)s et susciter de nombreuses interrogations. Pour faire face à ces sollicitations et afflux supplémentaires : comment l'institution compte mettre en place les moyens humains nécessaires pour répondre à la demande ? »

Monsieur PIGEON répond qu'un pic d'activité a déjà eu lieu en début d'année car beaucoup d'adhérents étaient inquiets au sujet de la réforme des retraites. Il n'y a pas eu de difficulté majeure pour les équipes techniques pour répondre à la demande.

Monsieur Jean-Michel PAIRON, délégué du canton de Vivonne :

Il trouve dommage que le « Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale » (CPASS) ait « perdu » le mot « Paritaire » pour devenir le « Comité d'Action Sanitaire et Sociale » (CASS). Il souhaiterait que, pour les aides de l'ASS, on puisse détailler le montant des aides accordées aux salariés et celles aux non salariés.

Monsieur Laurent RENAUD, administrateur du canton de Chasseneuil-du-Poitou :

« Je voulais réagir sur ton rapport moral, une nouvelle fois le sujet des mégas bassines s'est invité. En dehors du fait qu'il y ait des violences, je comprends aussi qu'il y a des gens qui souffrent, à la fois physiquement et psychologiquement, moi ce que je condamne c'est bien évidemment cette violence démesurée. Il y a eu une manifestation qui a eu lieu dans le sud de la France ce weekend, et il n'y a pas eu un déferlement de violence comme on a connu à Sainte-Soline. Il n'y a pas eu de CRS qui ont été déployés et la manifestation s'est déroulée dans le calme. Donc il faut aussi se poser les bonnes questions.

Il faut quand même se dire aussi que derrière ça, il y a toujours quelqu'un qui est dans le coma. Simplement une petite pensée pour ce prénommé Serge qui est dans un coma profond aujourd'hui.

Et je voulais réagir aussi sur la question que je vous ai posée concernant la réforme des retraites, je n'ai pas noté qu'il y allait avoir des moyens humains supplémentaires, comme on dit communément « une task-force » ou une équipe de renfort. »

Monsieur PIGEON rappelle que le pic d'activité du début d'année a été bien géré, et qu'il n'y a donc pas lieu d'avoir recours à une task-force. De plus, les taux de satisfaction des adhérents sont très bons. En effet, la MSA est le premier organisme social en France, avec un taux de satisfaction proche de 70 % de satisfaction, la MSA POITOU étant régulièrement la première du classement de toutes les MSA.

Madame Hélène BLAUD, Présidente de la Section des Anciens de la FNSEA des Deux-Sèvres :

« Suite à la loi Chassaigne 2, la MSA est engagée à expliquer davantage aux personnes arrivant à la retraite si elles ont droit à l'ASPA. Est-ce que ce genre d'action est mise en place ? »

Monsieur PIGEON confirme qu'il y a bien ce genre d'action à la MSA pour accompagner les adhérents soit de manière collective au travers de différentes associations, soit de manière individuelle en rencontrant en « face-à-face » des adhérents qui demandent leur retraite.

Le Président rajoute que cet accompagnement est nécessaire, car on sait que ce passage à la retraite peut être parfois difficile pour certaines personnes.

Monsieur André GINGREAU, délégué suppléant du canton de Bressuire :

Il regrette que le remboursement du Fond National de Solidarité soit demandé, dans un couple, dès le décès au survivant.

Monsieur Raymond BRUN, délégué du canton de Niort :

« Est-ce que la MSA POITOU et ses ressortissants comptent dans un proche avenir mettre en place un mode d'agriculture respectueux des orientations nécessaires à une meilleure biodiversité ? »

Monsieur GAUTIER rappelle que l'Assemblée Générale n'est pas le lieu pour ce genre de débat, et lui indique qu'il peut en discuter avec d'autres délégués qui connaissent bien le sujet. De plus, il explique qu'il est très compliqué de changer des habitudes d'agriculture ? mais qu'il y a néanmoins des évolutions permanentes.

Monsieur Blaise BOUCHER, délégué de la Fédération des Centres Socio-Culturels des Deux-Sèvres :

Il souligne que les débats des retraites, du partage de l'eau, de l'écoute des adhérents sont également des sujets de préoccupation des centres sociaux. Il trouve néanmoins intéressant, malgré quelques désaccords, que ces sujets soient abordés, que ce soit à la MSA ou dans les centres sociaux, car ce sont des sujets sociétaux qui nous concernent tous.

Par ailleurs, il souligne que les centres sociaux font un travail de proximité au niveau local et le partenariat avec la MSA POITOU est très agréable. Il remercie donc tous les acteurs, les techniciens, les salariés, les élus qui contribuent à la notion de proximité par leur travail (accueil de personnes proximité, transports solidaires...).

Monsieur GAUTIER remercie à son tour Monsieur BOUCHER pour le travail de qualité mené par les centres sociaux sur les territoires.

9. TABLE RONDE SUR LE THEME « MONDE AGRICOLE, MONDE RURAL : CHANGER NOS REGARDS POUR PREPARER DEMAIN, J'AGIS POUR LA PREVENTION DU MAL-ETRE »

Le Président laisse la parole à Monsieur Sébastien CAILLAUD, Responsable du programme Prévention mal-être à la MSA POITOU, pour animer la table ronde, en présence de :

- Dr CHAVAGNAT, psychiatre au Centre Henri Laborit
- Monsieur Patrick BLOSSIER, Cadre de santé au Centre Henri Laborit
- Monsieur Emmanuel GUEU, Chargé d'études Prévention mal-être, MSA POITOU
- Madame Charline ROGER, Coordinatrice du réseau des sentinelles, ASEPT POITOU
- Madame Emmanuelle HAY, Responsable du service Recouvrement/Contentieux, MSA POITOU
- Madame Justine RAMBEAU, assistante sociale, MSA POITOU
- Madame Christelle PINEAU, Animatrice de la Vie Mutualiste, MSA POITOU
- Madame GAILLARD, Déléguée MSA POITOU du réseau d'élus de PARTHENAY

10. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président remercie tous les délégués présents à cette assemblée, les personnalités et tous les participants de la table ronde.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur GAUTIER, clôt l'Assemblée Générale à 13 h 00.

Le Secrétaire de séance,



Pierre PIGEON

Le Président,



Jean-Marie GAUTIER